

BREVET B

VOL RADIOCOMMANDE HELICOPTERE

COMPTE RENDU DES EPREUVES DE VOL

Nom et Prénom du candidat :

N° de Licence :

Club :

Date de naissance :

Modèle :

Année du brevet A

Epreuves de vol pour obtenir le Brevet B

	Vol 1	Vol 2
1.Pirouette simple	☐	☐
2 Triangle vertical avec pirouette	☐	☐
3 Boucle vent de face	☐	☐
4 Tonneau vent arrière	☐	☐
5 Renversement 180 ° avec demi tonneau vent de face	☐	☐
6 Atterissage à 180 °	☐	☐
Respect de la zonz de sécurité	☐	☐
Temps de vol inférieur à 7 mn	☐	☐
Cocher si la figure est exécutée.		

Le candidat a droit à droit à 2 mn pour démarrer et décoller et à un essai non concluant

Les épreuves de vol doivent être supervisées par deux officiels ,dont l'un doit être extérieur au club d'appartenance du candidat.L'un des deux officiels doit être au moins Juge Agréé RC ou avoir la qualité de Membre du Comité Directeur de la FFAM .

Epreuves en vol effectuées le : _____ à _____
Nous, Officiels nommés ci dessous certifions que M _____
a bien effectué les épreuves en vol indiquées ci dessus pour obtenir le Brevet B

Nom de l'Officiel n°1 _____ n° carte/qualité _____ Jug Nat _____ signature _____

Nom de l'Officiel n°2 _____ n° carte/qualité _____ Jug sta _____ signature _____

Le Président du Club

Le Président de L'URAM

Nota : ce document doit être envoyé dans les huit jours qui suivent l'épreuve de vol par le Présidentdu club à son Président d'URAM qui après validation le renverra à la FFAM